



Charleroi, le 14 décembre 2005

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mise en cause des archives communales

Au nom du MR de CHARLEROI, le Député fédéral MR Olivier CHASTEL, Vice-Président de la Chambre des Représentants, tient à réagir à l'information parue dans le journal « Le Soir » de ce mercredi 14 décembre.

Dans un article intitulé « Le massacre de la mémoire », les historiens du CEGES (Centre d'Etudes et de Documentation Guerres et Sociétés Contemporaines) qui est une institution scientifique fédérale dont la compétence est unanimement reconnue, dénoncent la façon dont les archives publiques sont gérées à BRUXELLES et en WALLONIE.

Les historiens du CEGES dont les propos sont rapportés par le journal « Le Soir » expliquent que « le dépôt des archives de la Ville de CHARLEROI reste comme l'exemple le plus flagrant d'une gestion chaotique marquée par un amateurisme que la sollicitude du personnel communal peine à combler ».

Face à une mise en cause aussi sévère de la gestion de nos archives, le Député fédéral MR Olivier CHASTEL, sur base du droit de visite des bâtiments communaux par les Conseillers communaux, demande dès aujourd'hui au Bourgmestre de CHARLEROI de visiter les archives communales et d'y rencontrer le personnel afin de pouvoir mesurer la portée réelle des observations du CEGES.